



dispositif Devoirs Faits

publié le 16/09/2020

Bonjour,

Il est proposé aux collégiens un temps d'étude accompagnée pour réaliser leurs devoirs.

Cette étude est gratuite. Chaque enfant doit pouvoir travailler individuellement ou en petit groupe, au calme, pour faire des exercices, répéter ses leçons ou exercer sa mémoire et son sens de l'analyse, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin.

Merci de donner votre autorisation (document joint) pour que votre enfant puisse participer à Devoirs Faits en cochant les créneaux proposés dédiés en dehors des heures de cours.

L'inscription s'effectuera par période.

Cordialement
La Direction

Document joint

 [autorisation_parentale_p1](#) (PDF de 192.2 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.